

Votre bébé a besoin d'un autre dépistage auditif



Votre bébé a rendez-vous pour son prochain dépistage auditif :

Nom de votre bébé _____

Nom de l'audiologiste _____

Numéro de téléphone de l'audiologiste _____

Adresse de l'audiologiste _____

Date du rendez-vous _____

Heure du rendez-vous _____

Veillez appeler le prestataire de soins de santé ou l'audiologiste (spécialiste des soins auditifs) de votre bébé si vous devez reporter votre rendez-vous. Le [nouveau] dépistage auditif doit être effectué avant que votre bébé n'atteigne l'âge de *1 mois*.

Pourquoi mon bébé a-t-il besoin d'un autre dépistage auditif?

Voici quelques raisons pour lesquelles certains bébés peuvent avoir besoin d'un autre dépistage :

- La salle d'examen était bruyante
- Le bébé avait du liquide dans l'oreille
- Le bébé a beaucoup bougé pendant le dépistage
- Le bébé souffre d'une perte auditive

La plupart des bébés qui ont besoin d'un nouveau dépistage auditif ont une audition normale, mais certains souffrent d'une perte auditive. Un dépistage auditif de suivi est nécessaire pour le déterminer.

Pourquoi est-il si important de procéder à un nouveau dépistage auditif dès que possible?

Le dépistage auditif de suivi est le seul moyen de savoir si votre bébé souffre d'une perte auditive. Lors du dépistage auditif, un(e) travailleur(-euse) de la santé qualifié(e) ou un(e) audiologiste utilisera des outils pour tester l'audition de votre bébé. Le dépistage auditif ne fera pas de mal à votre bébé.

Plus tôt la perte auditive est identifiée, plus tôt votre bébé peut bénéficier de services pour acquérir des compétences de communication, telles que la parole et le langage.

Si votre bébé souffre d'une perte auditive, il existe de nombreuses ressources à votre disposition.



Pour obtenir davantage de renseignements : health.ny.gov/EHDI



Department
of Health